

Le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs, par l'intermédiaire des Services communs de l'Ontario (SCO) et de Gestion de la chaîne d'approvisionnement Ontario (GCAO) a conclu un nouveau contrat avec des fournisseurs attirés pour la prestation de services d'agents de sécurité. Ce contrat est entré en vigueur le 2 décembre 2018 pour une durée de trois ans, avec une option de prorogation de deux autres termes d'au plus deux ans chacun.

Ce contrat avec plusieurs fournisseurs attirés porte sur la prestation de services d'agents de sécurité dans tout l'Ontario. Il s'agit d'une entente générale de fournisseurs attirés à laquelle tous les ministères de la fonction publique de l'Ontario couverts par la Directive en matière d'approvisionnement dans la fonction publique de l'Ontario doivent avoir recours. Elle est utilisée lorsqu'un client a besoin de services d'agents de sécurité pour un bâtiment qui ne reçoit pas ces services par la Police provinciale de l'Ontario ou Infrastructure Ontario.

Avantages

Ce contrat avec des fournisseurs attirés permet de gagner du temps, de réduire la charge de travail et de réaliser des économies en donnant accès aux services d'agents de sécurité des fournisseurs présélectionnés à des tarifs plafonnés pour la durée du contrat.

Parmi les autres avantages, mentionnons la gestion du rendement des fournisseurs et la production de rapports mensuels sur les contrats.

Tous les fournisseurs et les agents de sécurité présélectionnés sont titulaires d'un permis.

Il y a huit fournisseurs attirés, chacun dans une ou plusieurs des quatre régions géographiques définies du centre, de l'est, du sud-ouest et du nord de l'Ontario.



Comment avoir accès au contrat avec les fournisseurs attirés?

Il s'agit d'une entente générale de fournisseurs attirés à laquelle tous les ministères de la fonction publique de l'Ontario (FPO) couverts par la Directive en matière d'approvisionnement dans la fonction publique de l'Ontario doivent avoir recours.

Les autres entités sont invitées à utiliser cette entente.

Les autres entités peuvent y accéder en passant par le site Web Faire affaire avec le gouvernement de l'Ontario.

 [Foire aux questions.](#)

Renseignements

InfoCentre des Services communs de l'Ontario :

Téléphone : 416 326-9300 ou 1 866 979-9300

ATS/Téléscripteur : 416 327-3851, 705 755-5544 ou 1 866 310-7259

